SDBB I CSFO

INFOformation&profession

Centre suisse de services Formation professionnelle I orientation professionnelle, universitaire et de carrière. 07.06.2023

Diplômes de langue étrangère reconnus pour la maturité professionnelle et la formation commerciale initiale, édiction

Remplace: INFOformation&profession «Diplômes de langue étrangère reconnus pour la maturité professionnelle et la formation commerciale, édiction» du 25.05.2022.

Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale

Le document «Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale» a été mis à jour et entre en vigueur au 1er août 2023.

Entrée en vigueur au 1er janvier 2023, l'ordonnance du 16 août 2021 sur la formation professionnelle initiale d'employé/e de commerce ne permet plus la prise en compte de diplômes de langues dans la procédure de qualification. Depuis le 1er janvier 2023, les écoles ne peuvent donc plus proposer aux personnes en formation des préparations à un diplôme de langue destiné à remplacer tout ou partie de l'examen final du CFC. La présente liste ne vaut donc que pour les personnes dans une filière de maturité professionnelle ou qui ont débuté leur formation d'employé/e de commerce selon l'ordonnance du SEFRI du 26 septembre 2011 (dispositions transitoires selon l'article 31 de l'ordonnance du 16 août 2021).

Les diplômes reconnus sont les mêmes que sur la dernière liste.

La liste des diplômes de langue étrangère reconnus est consultable ici: **lien**.

Source: SEFRI, **www.sefri.admin.ch**
© Centre suisse de services Formation professionnelle I orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO